



PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VENTENAC-EN-MINERVOIS

Séance du lundi 14 octobre 2024
A 18 H 30 - Salle des Fêtes

Membres du Conseil Municipal

ALCALDE Antonio, CALCOEN Guy, DUCHATEL Martine, FUND Sabine, GOUY-RATAJCZAK Joëlle, LALIGAND Julie, LAPALU Christian, LELEU Pierre-Alexandre, LESERGENT Patricia, MINGUET Anne-Marie, NEGRE Gilbert, PILAT Stéphanie, PLA Bernard, RUGA Jean-Luc, JULIEN Lucile.

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du compte rendu de la dernière séance.
2. Délibération pour la création de deux emplois d'agents recenseurs.
3. Délibération pour la création d'une bibliothèque communale : demande de subventions auprès des instances de tutelles.
4. Délibération pour la demande de subvention 2025 pour la réfection de l'aire de jeux et le remplacement de la clôture à l'école de Ventenac
5. Travaux de mise aux normes et de sécurité de l'école : aménagement de l'aire de jeux et remplacement de la clôture de la cour de récréation.
6. Délibération pour la révision des tarifs des concessions et du columbarium
7. Délibération pour la création du programme d'investissement n°43 « création d'une bibliothèque communale ».
8. Délibération concernant une décision modificative (DM) pour alimenter le programme n°43

Questions diverses.

Présents

MM. LAPALU CH. - CALCOEN G. - RUGA J.L – MINGUET AM - PILAT S. - ALCALDE A. DUCHATEL M. – GOUY-RATAJCZAK J. – PLA B.

Représentés

Mme. JULIEN Lucile pouvoir à M. LAPALU Christian
Mme. FUND Sabine pouvoir à M. CALCOEN Guy
Mme. LESERGENT Patricia pouvoir à Mme PILAT Stéphanie
Mme. LALIGAND Julie pouvoir à Mme GOUY-RATAJCZAK Joëlle.
M. LELEU Pierre-Alexandre pouvoir à M. RUGA Jean-Luc.

Absents

M. NEGRE Gilbert.

| | |
|-------------------------------------|----|
| Nombre de conseillers en exercice : | 15 |
| Nombre de conseillers présents : | 14 |
| Nombre de conseillers absents : | 0 |
| Procurations : | 5 |
| Quorum : | 8 |

Président de séance : M. Christian LAPALU – Maire de Ventenac-en-Minervois

Nomination d'un secrétaire de séance :

Conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, le Conseil municipal nomme un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire de séance **Mme. PILAT Stéphanie** est désignée secrétaire de séance.

1. Approbation du Procès-Verbal de la séance du 16.09.2024.

Vote pour : 14 – Vote contre : 0 – Abstention : 0

2. Délibération pour l'embauche de deux agents contractuels (agents recenseurs) pour le recensement de la population 2025.

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que pour faire face à des besoins occasionnels lié au « recensement de la population 2025 », il est nécessaire d'embaucher deux d'Agents Recenseurs qui seront embauchés pour la période allant du 16 janvier au 15 février 2025 à temps non complet en CDD.

Vote pour : 14 – Vote contre : 0 – Abstention : 0

3. Délibération pour une demande de subvention 2025 pour la création d'une bibliothèque communale.

Le Bâtiment communal qui abritait la Bibliothèque ayant été vendu par la Municipalité, Monsieur le Maire informe son Conseil Municipal qu'il convient de déposer une demande de subvention 2025 auprès des organismes de tutelle pour la création d'une nouvelle bibliothèque municipale dont le devis estimatif s'élève à 40 204 € HT.

Vote pour : 14– Vote contre : 0 – Abstention : 0

4. Délibération pour une demande de subvention 2025 pour la réfection de l'aire de jeux et le remplacement de la clôture à l'école de Ventenac.

Mr le Maire informe le Conseil Municipal que des travaux de mise aux normes et de sécurité de l'école sont nécessaires et concernent l'aménagement de l'aire de jeux et le remplacement de la clôture de la cour de récréation. Mr le Maire présente au Conseil Municipal les devis dont le montant total s'élève à 25 641.74 € HT. Il indique qu'il convient de déposer une demande de subvention auprès des différents organismes de tutelle en vue de l'obtention d'aides financières.

Vote pour : 14– Vote contre : 0 – Abstention : 0

5. Délibération pour la révision du tarif des concessions funéraires et des alvéoles du colombarium.

Mr le Maire informe le Conseil Municipal qu'il convient de modifier le tarif des concessions funéraires, ainsi que le tarif des alvéoles au Colombarium (cimetière neuf) à compter du **1^{er} novembre 2024** comme suit :

- Concessions funéraires **40 € le m2**
- Alvéoles colombarium (y compris plaque de façade) **350 € l'alvéole 4 places**

Vote pour : 14– Vote contre : 0 – Abstention : 0

6. Délibération pour la création d'un nouveau programme d'investissement n°43 « Création d'une bibliothèque communale ».

Afin de pouvoir honorer le paiement des honoraires de Mr Bruno GROTTI, Architecte en charge de la préparation du dossier de demande de permis de construire qui doit accompagner la demande de subventions, Mr le Maire informe son Conseil Municipal qu'il convient de créer un nouveau programme d'investissement numéroté 43 et intitulé « Création d'une bibliothèque communale ».

Vote pour : 14– Vote contre : 0 – Abstention : 0

7. Délibération portant sur une décision modificative (DM) numéro 4

Le programme d'investissement N° 43 venant d'être créé, Mr le Maire informe son Conseil Municipal qu'il convient de le provisionner afin de permettre le règlement la facture de Mr GROTTI Bruno architecte. Mr le Maire propose à ses Collègues de modifier le Budget Primitif M57 / 2024 comme suit :

Investissement ⇒

Opération 12 – Plan Local d'Urbanisme.

- 202 – 12 Frais réalisation document urbanisme (-) 2 100.00 €

Opération 43 – Création Bibliothèque Communale.

- 2031 – 43 Frais d'études (+) 2 100.00 €

Vote pour : 14– Vote contre : 0 – Abstention : 0

8. Délibération pour la modification du tableau des effectifs communaux (suppression d'un poste)

Suite au départ à la retraite de Madame Evelyne LARROQUE notifié par arrêté du 27 novembre 2023, Mr le Maire informe son Conseil Municipal qu'il convient de modifier le tableau des emplois de la commune afin de supprimer ce poste de l'effectif des emplois communaux.

Vote pour : 14– Vote contre : 0 – Abstention : 0

CONSEIL MUNICIPAL

Prochaine séance le 4 novembre 2024

Clôture de la séance à 19 heures 10.

Signatures

Christian LAPALU, Maire et Président de séance :

Stéphanie PILAT, Secrétaire de séance :

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'SPILAT', written in a cursive style.